

LE PROBLEME DE COMPETENCES CHEZ LES ENSEIGNANTS DES ECOLES PRIMAIRES PRIVEES DE LA VILLE DE OUAGADOUGOU

KOLONGO Djiblrirou

Centre National de la Recherche Scientifique et
Technologique (CNRST)
djiblrirouk@gmail.com

POUDIOUGO W. Désiré

Centre National de la Recherche Scientifique et
Technologique (CNRST)
desirepoudiougou@yahoo.com

Résumé

Avec la problématique de l'Éducation Pour Tous (EPT), les pays en voie de développement comme le Burkina Faso, ont encouragé la promotion des écoles privées. Cela a permis de rehausser considérablement le taux brut d'admission. Cependant cette prolifération des établissements privés ne s'est pas faite dans le respect des textes réglementaires qui sont d'ailleurs jugés insuffisants par certains acteurs. Les aspects décrits sont entre autres l'insuffisance des superficies de beaucoup d'écoles privées, le non-respect des normes en termes de construction des infrastructures mais surtout le manque de compétences des enseignants qui sont employés dans la plupart de ces écoles. Le constat est amer et les conséquences sont énormes sur les rendements scolaires. Les causes de ce manque de compétences sont situées à plusieurs niveaux : le faible niveau académique des enseignants, le manque d'accompagnement pour les renforcements de capacités des enseignants et le laxisme de l'Etat qui ne sévit pas vis à vis des fondateurs fautifs.

Mot clé : école privée, enseignants, compétence, pédagogie, didactique.

Abstract

With the issue of education for all (EFA), developing countries such as Burkina Faso have encouraged the promotion of private schools. And this made it possible to considerably increase the gross admission rate. However, this proliferation of establishments has not been achieved in compliance with

regulatory texts which are also considered insufficient by certain stakeholders. The criticized aspects are among others the insufficient surface area of many schools, the non-compliance with standards in terms of infrastructure construction but above all the lack of skills of the teachers who are employed in most of these schools. The observation is bitter and the consequences are enormous on academic performance. The causes of this lack of skills are located at several levels: the low academic level of teachers, the lack of support for capacity building for teachers and the laxity of the State which does not take action against the guilty founders.

Keyword: private school, teachers, skills, pedagogy, didactics

Introduction

L'éducation demeure une quête universelle. Transcendant le temps et l'espace, elle s'impose à toutes les sociétés humaines. Aucun peuple ne peut se soustraire de l'éducation et avoir une population épanouie. Elle est une priorité nationale au Burkina Faso. Dans ce sens, de nombreuses actions ont été entreprises. Allant de la ratification des certaines conventions à la prise des textes d'orientation, les efforts fournis sont énormes. Le Burkina Faso, après maintes reformes du système éducatif entreprises depuis 1960, a organisé les états généraux de l'éducation du 05 au 10 septembre 1994. Le constat était amer et les efforts à fournir restaient énormes. Le taux brut de scolarisation était de 35,7%. Alors il fallait agir et vite en prenant des décisions courageuses et mener des actions concrètes. La loi d'orientation de l'éducation (LOE) du 09 mai 1996 est votée. Cette loi devient le référentiel en matière d'éducation. Pour une bonne planification, le Plan Décennal de Développement de l'Éducation de Base (PDDEB) est adopté le 20 juillet 1999. Ce plan objectait relever le taux de scolarisation à 70% en 2010, résultat largement atteint avec 79,6%. Ce résultat a été atteint grâce à la contribution des écoles primaires privées. Les ouvertures desdites écoles ont été autorisées et même

encouragées mais dans le respect des normes en vigueur. Donc toute personne morale ou physique de droit privé peut ouvrir et gérer un établissement d'enseignement primaire privé. Mais le constat qui a été fait, est que beaucoup d'établissements primaires privés s'ouvrent sans autorisation. Un défi a été relevé, celui de rehausser le taux de scolarisation, un autre s'invite, celui de la qualité de l'éducation qui est intrinsèquement lié à la compétence des enseignants. C'est pourquoi, il est opportun de se poser cette question : les enseignants des écoles primaires privées de la ville de Ouagadougou ont-ils les compétences didactiques et pédagogiques pour réussir leurs activités d'enseignement ?

1- Méthodologie

Dans cette partie il est évoqué le site, la population et l'échantillon d'étude mais aussi les méthodes et techniques de collecte et d'analyse des données.

1.1. Site, population et échantillon d'étude

La présente recherche a pour site la ville de Ouagadougou, la capitale politique du Burkina Faso. Elle est située dans la province du Kadiogo au centre du pays et sa superficie est de 2 805 km². Sa population est de 2 415 266 habitants en 2019 selon le rapport final du cinquième (5^{ème}) recensement général de la population et de l'habitat (RGPH) et son taux de croissance est de 4,2%. La ville de Ouagadougou est limitée à l'Est par la commune rurale de Saaba, à l'Ouest par la commune de Tanghin Dassouri, au Nord par la commune de Pabré et au Sud par la commune de Komsilga et Koubri. La ville et la commune de Ouagadougou sont confondues. Selon le redécoupage de la loi N°066-2009/AN du 22 décembre 2009, la commune de Ouagadougou est une commune à statut particulier et comprend

douze (12) arrondissements et cinquante-cinq (55) secteurs. Au plan éducatif ou pédagogique, elle relève de la Direction Provinciale de l'Éducation Préscolaire, Primaire et Non Formelle (DPEPPNF) du Kadiogo. Elle comprend douze (12) Circonscriptions d'Éducatons de Base (CEB) allant de Ouaga I à Ouaga XII avec 1311 établissements privés selon les statistiques 2022 de la DPEPPNF KADIOGO. Et la présente étude porte sur ces écoles privées des différentes CEB de la ville. Pour ce qui est de la population d'étude, elle concerne les acteurs clés de l'éducation qui sont :

- les agents et responsables de la DPEPPNF KADIOGO,
- le personnel d'encadrement dans les CEB (le Chef de la CEB et les inspecteurs),
- les fondateurs d'écoles privées ;
- les directeurs d'écoles privées ;
- les enseignants ;
- le syndicat ;
- les responsables des organisations faitières de l'enseignement de base privé que sont : l'Union Nationale des Établissements d'Enseignement Privés Laïcs (UNEEPL), le Secrétariat National de l'Enseignement Catholique (SNEC), la Fédération des Associations Islamiques du Burkina (FAIB), la Fédération des Églises et Missions Évangéliques (FEME).

S'agissant de l'échantillon, nous avons utilisé deux types d'échantillonnages : l'échantillonnage stratifié simple et l'échantillon par choix raisonné. Ainsi, notre échantillon se compose comme suit :

Tableau 1 : Echantillon

Outils	Personnes enquêtées	Nombre prévu
Questionnaire	Fondateurs d'écoles	05
Questionnaire	Directeurs d'écoles	05
Questionnaire	Encadreurs pédagogiques des CEB	30
Questionnaire	Enseignants	10
Guide d'entretien	DPEPPNF	01
Guide d'entretien	Encadreurs pédagogiques des CEB	10
Guide d'entretien	Chercheurs en éducation du CNRST	02
Guide d'entretien	Organisations faitières	04
Guide d'entretien	Syndicats	03
TOTAL		70

1.2. Méthodes et techniques de collecte et d'analyse des données

Pour cette étude, le choix a porté sur la méthode éclectique ou méthode mixte de recherche qui allie méthodes quantitative et qualitative. Cette méthode nous permis de traiter les données quantitatives et celles qualitatives. En termes de techniques de collecte de données, la recherche documentaire et les enquêtes de terrain ont permis d'avoir les données nécessaires à travers le questionnaire, la grille d'observation et les guides d'entretien. L'analyse et le traitement des données quantitatives se sont fait manuellement. Il s'agit notamment des données du questionnaire adressé aux enseignants et encadreurs

pédagogiques. Pour ce qui est des données qualitatives, les résultats des entretiens, ils ont été traités suivant les deux thématiques qui sont : les compétences didactiques et les compétences pédagogiques. Il s'en est suivi la discussion des résultats.

2. Clarification conceptuelle

MENDRAS H, (1996) écrit : « l'affûtage des concepts est donc l'une des premières étapes vers la théorie. Cela conduit parfois à des discussions de vocabulaire qui paraissent byzantines au profane qui croit savoir d'évidence ce dont il parle : c'est une erreur. Le byzantinisme au départ épargne bien des confusions et toute science par la suite doit forger son propre vocabulaire même si cela irrite le néophyte ». C'est pourquoi, il y a lieu de clarifier certains concepts tels que la compétence, les compétences pédagogiques et les compétences didactiques.

2.1. Compétence

VAN LINT S. (2016), dans le dossier spécial résume les définitions de la compétence de plusieurs pays francophones dont la Suisse romande, la France, le Liban, le Grand-Duché de Luxembourg, le Québec, la Belgique, l'Algérie et le parlement européen :

En Suisse romande, la compétence est la possibilité, pour un individu, de mobiliser un ensemble intégré de ressources en vue d'exercer efficacement une activité considérée généralement comme complexe.

En France, c'est être capable de mobiliser ses acquis dans des tâches et des situations complexes. [...]

Quant au parlement européen (2006), il donne cette définition suivante à laquelle nous adhérons : « Une

compétence est une combinaison de connaissances, d'aptitudes (capacités) et d'attitudes appropriées à une situation donnée. Les compétences clés sont celles qui fondent l'épanouissement personnel, l'inclusion sociale, la citoyenneté active et l'emploi ».

La compétence peut alors se comprendre comme l'ensemble des capacités physiques, intellectuelles, morales et techniques dont dispose un individu et dont il est capable de mobiliser dans la réalisation d'une tâche donnée pour l'atteinte d'un objectif escompté.

2.2. La didactique et la pédagogie

La didactique et la pédagogie sont deux concepts qui s'intéressent tous au domaine enseignement-apprentissage. L'on note que le premier s'intéresse au contenu dudit domaine, le second s'attache aux moyens utilisés pour transférer ou véhiculer ce contenu. C'est dans ce sens que Lafond H. (1963) cité par Jonnaert, (2010, p.65) établit une démarcation pédagogie/ didactique et affirme que : la pédagogie s'applique à l'éducation en général, à l'instruction, aux moyens d'éduquer à l'exclusion des disciplines d'enseignement dont se charge la didactique. Pour Raynal F. et Rieunier A. (1997) la pédagogie est la recherche de réponses à des questions qui ont directement trait à l'action éducative du praticien. Quant à la didactique, elle concerne les disciplines particulières d'enseignement et la prise en compte systématique des savoirs. Loin de s'opposer les deux disciplines sont complémentaires. Elles s'intéressent toutes à la pratique de l'enseignement- apprentissage. Ce qui amène Altet M. (1996) à évoquer la notion de « querelle de territoire » entre pédagogie et didactique.

3. Résultats

3.1. De la compétence des enseignants des écoles primaires privées

Les fondateurs dans leur majorité affirment que leurs enseignants sont bien compétents. Ils se justifient en faisant référence aux bons pourcentages des écoles primaires privées pendant les examens de fin d'années. Cependant, les voix sont de plus en plus nombreuses à remettre en cause ces résultats. Certains directeurs, collaborateurs directs des enseignants disent que véritablement les compétences de leurs collègues sont à améliorer. Pour un des directeurs, ce ne sont pas seulement les compétences pédagogiques mais c'est le niveau de façon générale des enseignants qui est bas. Pour cette raison il préconise qu'il ait une formation d'un mois pendant chaque vacance où deux semaines seront consacrées à la remise à niveau et les deux autres semaines aux approches et méthodes pédagogiques. Un ancien responsable du syndicat SYNEAB, qui a été également responsable du SYNATEB et aussi du MBDHP, affirme aussi qu'il se pose un sérieux problème de compétences au niveau des enseignants du primaire privé. Il dit avoir visité beaucoup de classes de différentes écoles et a constaté que ce sont toujours les anciennes méthodes qui sont pratiquées. Or ces méthodes ne forment uniquement que sur le premier niveau de la taxonomie de Bloom. Aussi, révèle-t-il que ce ne sont que 10% des élèves ayant réussi au CEP dans ces écoles qui ont la moyenne de passage de la sixième en cinquième. Les propos de certains encadreurs corroborent ces affirmations car selon l'inspectrice, Chef de la circonscription d'éducation de base de OUAGA VI, l'incompétence de la majeure partie des enseignants du privé fait qu'ils ne sont pas en mesure de prendre en compte les observations faites pendant les visites de classe.

Le DPEPPNEF de la province du Kadiogo a lui aussi reconnu que les compétences font défaut chez les enseignants du primaire privé. Il regrette qu'il ait toujours des Instituteurs Adjoints dans les écoles mais pire les GAP qui les a tous formés n'existent plus. D'où toute la difficulté de former efficacement les enseignants.

En somme, hormis les fondateurs, l'ensemble des acteurs de l'éducation reconnaissent qu'il se pose un problème de compétences chez les enseignants des écoles primaires privées. Ce qui est d'ailleurs confirmé par nos observations dans les classes.

3.2. Difficultés d'ordre pédagogique

Dans les six (06) classes où nous avons pu observer les enseignants dispenser les cours, seuls dans deux classes nous avons observé les préparations faites selon l'approche pédagogique intégratrice (API). Aussi, ces deux enseignants qui ont fait leurs préparations suivant la nouvelle approche ont des difficultés dans la conduite. En effet, ils n'arrivent pas à mettre en pratique les éléments spécifiques de l'approche. Dans le tableau suivant est faite la synthèse du respect de ces éléments spécifiques de l'API.

Tableau 2 : une vue synoptique de la mise en œuvre des éléments spécifiques à l'approche API

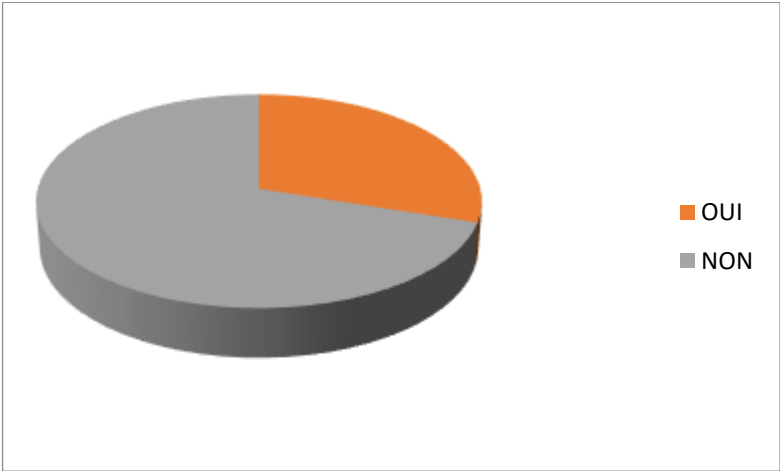
N°	Les éléments nouveaux de l'approche	Mise en œuvre	
		OUI	NON
01	La justification de la leçon		x
02	La situation problème	x	
03	L'émission des hypothèses		x
04	La consigne	x	
05	Les liens avec la vie courante		x

06	Les liens avec les leçons à venir		x
07	Les défis additionnels		x
08	Les activités de remédiation		x
09	L'évaluation de la prestation		x
10	Activités de prolongement	x	
	Total	03	07

Source : Enquête de terrain, du 10 mars au 20 avril 2025

Il ressort de l'observation des classes que la majeure partie des enseignants (04/06) soit 66,66% ne met pas en pratique la nouvelle approche recommandée pour les leçons de mathématiques et de sciences au primaire. Les 33,33% qui ont tenté la mise en œuvre de l'approche n'ont pas la maîtrise des procédés de cette innovation. Sur les dix (10) éléments spécifiques à l'innovation, ils n'ont réussi que l'application de trois points (cf. tableau ci-dessus).

Graphique 1 : diagramme de la mise en œuvre des éléments de l'API



Source : Enquête de terrain, du 10 mars au 20 avril 2025

À l'analyse, l'observation révèle de sérieux problèmes de compétences. D'emblée l'incapacité de la justification de la leçon qui, après la motivation est un élément permettant à l'enfant d'avoir de l'engouement pour la leçon constitue un manquement professionnel. La non émission d'hypothèses par les élèves ne leur permet pas de se familiariser avec la résolution des problèmes et ne les encourage pas dans l'effort de recherche de solutions. Le maître devrait être à mesure de faire un lien entre la leçon du jour et la vie courante pour que cette leçon serve à l'enfant dans l'immédiat ou dans le futur. L'incapacité de l'enseignant à faire ce lien dénote une incompétence. Les programmes sont conçus avec un lien logique entre les leçons alors, ne pas pouvoir établir ce lien entre deux leçons qui se

suivent est une faiblesse pédagogique. L'absence des défis additionnels et des activités de remédiations montre une mauvaise gestion du temps des élèves les plus intelligents et une difficulté d'assistance aux élèves les moins intelligents. Le manque d'opportunité d'évaluation de la prestation à la fin de la leçon empêche le maître de se remettre en cause et il ne saura pas ce que les élèves ont bien apprécié ou désapprouvé pendant la séance.

En somme, l'on peut retenir que l'observation la pratique-classe des enseignants a permis de révéler qu'ils ont des difficultés de préparation et présentation de leçons selon l'approche API qui est en vigueur aujourd'hui dans les écoles primaires au Burkina Faso.

3.3. Difficultés d'ordre didactique

La maîtrise des contenus des différentes leçons a fait l'objet d'attention pendant l'observation. Dans ce volet, il était question de voir si le maître lui-même connaît la leçon qu'il enseigne

Tableau 3. la maîtrise des contenus des leçons

Éléments d'appréciation	Qualité		
	Mauvaise	Passable	Bonne
Le contenu	2	3	1
Taux (%)	33,33	50	16,66

Source : *Enquête de terrain, du 10 mars au 20 avril 2025*

L'observation a montré deux (2) enseignants soit 33,33% qui n'ont pas une maîtrise des contenus des leçons qu'ils enseignent. Trois (03) professeurs d'écoles soit 50% ont une maîtrise passable des leçons enseignées. Seulement un (01) titulaire soit 16,66% ont une bonne connaissance des cours qu'ils dispensent.

Les avis des encadreurs pédagogiques des CEB de la ville de Ouagadougou par rapport à la maîtrise des contenus enseignés par les enseignants des écoles primaires privées ont été requis. Leurs appréciations sont diverses et se présentent en trois tendances ainsi qu'il suit.

La première est celle qui trouve satisfaisant le niveau de maîtrise des contenus par les titulaires des classes. En effet, elle est soutenue par trois (03) sur l'ensemble des dix (10) encadreurs interrogés soit un taux de 30%. Relativement à cette position, voici les propos d'un encadreur pédagogique de la CEB Ouaga 1 quand il dit en se référant justement à cette maîtrise des contenus par les enseignants du primaire privé : « Assez bon pour certains et passable pour la plus grande majorité ». Pour lui le niveau est passable pour plus de la moitié des enseignants et bon chez certains d'entre eux.

La deuxième, la majorité, est celle qui considère insatisfaisant le niveau de maîtrise des contenus par les enseignants des écoles primaires privées de la ville de Ouagadougou. Six (06) encadreurs sur les dix (10), soit un taux de 60%. Les contenus les plus concernés selon eux sont certaines leçons de calcul, de français et d'histoire dans les grandes classes (CM1, CM2). Cet inspecteur de l'enseignement primaire et de l'éducation non formelle (IEPENF) de la CEB Ouaga 4 affirme : « les contenus des disciplines ne sont pas maîtrisés par les enseignants du privé qui pourtant prétendent les enseigner aux élèves ». Il pointe du doigt deux raisons majeures. Il s'agit premièrement de la faiblesse du niveau académique. Cela, plusieurs encadreurs l'ont dit au cours de l'entretien. À ce titre, l'on retient aussi les propos du responsable du bureau de l'enseignement primaire de la CEB Ouaga 1 en ces termes : « La principale cause de la non maîtrise des contenus se trouve dans la faiblesse du niveau académique. La plupart d'entre eux n'ont que le BEPC. Cela fait souvent que les choses ne sont pas bien maîtrisées à leur niveau. ».

La troisième tendance représentée par 10 % des encadreurs enquêtés, se trouve dans une position médiane et montre que le niveau de maîtrise des contenus par les enseignants des écoles primaires privées de la ville de Ouagadougou est satisfaisant. Mais, des réserves sont émises par rapport à certaines disciplines. Les propos d'un inspecteur de la CEB Ouaga 6 soutiennent éloquemment cette position quand il dit : « Les enseignants du privé montrent généralement une maîtrise adéquate des contenus des disciplines. Cependant, certains ont des lacunes pour ce qui concerne certaines disciplines comme l'histoire et le calcul. »

4- Discussions

Evoquant, le problème de compétences des enseignants, SAWADO N. (2023) qui s'était intéressé à celles des enseignants débutants affirme : « la réalité du terrain ne semble pas être à la hauteur des attentes. En effet, selon les résultats de l'étude de Sawadogo (2016), les encadreurs pédagogiques interviewés du primaire ont une appréciation mitigée des compétences professionnelles des enseignants débutants au regard de leurs prestations pédagogiques en classe ».

Cette non maîtrise des contenus avait été aussi constatée par POUSSOUGHO, D. (2017) qui dit que :

Pendant un cours d'histoire portant sur les anciennes colonies, un élève se lève et demande à l'enseignante qui a le dos tourné car elle écrit au tableau : « Moi ! Madame, je veux savoir, comme vous dites que la Haute-Volta était gouvernée par les gouverneurs, moi je veux connaître le nom du premier gouverneur ». L'enseignante répond à l'élève qu'il y a très longtemps et elle donne le nom du gouverneur actuel de la région

du Nord. L'enfant reste toujours sur sa soif et dit qu'il connaît ce nom mais qu'il veut le nom du premier gouverneur de la Haute-Volta. C'est ainsi qu'une fille se lève, au fond de la classe, et donne le nom avec la page du livre où elle l'a trouvé. L'enseignante visiblement gênée fait comme si de rien n'était.

A ce propos, pour certains des encadreurs que nous avons rencontrés c'est le phénomène de clandestinité de certaines écoles qui aggrave la question d'incompétence des enseignants dans les classes desdites écoles. Selon un encadreur pédagogique, « dans la plupart des écoles non reconnues, les enseignants n'ont aucune qualification pédagogique. Généralement, c'est un breveté, incapable de poursuivre ses études, qui a abandonné les bancs il y a quelques années sans aucune formation pédagogique de base ni de stage qui est directement titulaire d'une classe ». Ainsi, c'est le niveau académique des enseignants qui est même remise en cause. Effectivement, au regard de cet impact négatif de niveau académique des enseignants, l'Etat burkinabè a rehaussé le niveau de recrutement des enseignants du primaire au niveau académique du BAC depuis 2021. Cependant, le respect de cette mesure n'est toujours pas une réalité chez beaucoup de promoteurs d'écoles primaires privées. C'est pourquoi certains agents dans les services administratifs, pensent que ce manque de compétences desdits enseignants est de la faute de l'État qui ne dote pas les encadreurs de moyens suffisants pour les sorties terrains dans le cadre des contrôles et des encadrements. C'est ainsi qu'un des leurs suggère que « l'État alloue les moyens matériel et financier à la hauteur des attributions des différents services. Mais aussi qu'il soit rigoureux dans son contrôle et ferme dans ses décisions quand il y a lieu de sévir ».

SAWADOGO (2023), citant la SIREP, a également relevé ce manquement du dispositif administratif en ces termes :

Faisant un diagnostic global du système d'encadrement, la SIREP en ressort les principales insuffisances comme suit :

- un dispositif de suivi-encadrement pédagogique peu efficace ;
- un appui-conseil insuffisant et inefficace ;
- des activités de contrôle et d'évaluation des activités d'encadrement pédagogique inexistantes ou insuffisantes ;
- un fonctionnement administratif limité des structures d'encadrement pédagogique au niveau déconcentré.

Alors, il s'avère que le manque de compétences chez les enseignants des écoles primaires privées est une réalité due aux pratiques illégales de fondateurs et accentuée par les insuffisances d'ordres administratives au niveau des structures étatiques.

Conclusion

La question de la compétence des enseignants est une préoccupation fondamentale dans le système scolaire burkinabè. Elle est encore plus préoccupante dans les écoles primaires privées de la ville de Ouagadougou. Nombreux sont les enseignants de ce monde scolaire qui ont assez de manques à combler tant au niveau des compétences didactiques que pédagogiques. Cela se manifeste par la non maîtrise des contenus des disciplines à enseigner et la non maîtrise de méthodes et techniques d'enseignement. Ces difficultés des enseignants des écoles primaires privées sont d'une part, causées

par le faible niveau académique des enseignants recrutés, le non-respect des cahiers de charges de fondateurs d'écoles et d'autre part par l'insuffisance des moyens matériel et financier alloué et le manque de rigueur dans les contrôles et sanction à l'endroit des fondateurs fautifs. Il est donc nécessaire de trouver des solutions idoines à ce problème.

Bibliographie

Arrêté N°18-273 MENA/SG/DGEPFIC/DEPPE du 05 septembre 2018 portant adoption du document de stratégie intégrée de renforcement de l'encadrement pédagogique (SIREP) du MENA, BURKINA Faso

DIOMA Hilaire., 2022, Motifs d'engagement en formation continue des enseignants du primaire public au Burkina Faso : tendances motivationnelles dominantes et place du motif opératoire professionnel. Thèse unique de doctorat de sociologie, Université Norbert Zongo.

DPEPPNF du KADIOGO, 2016, Rapport statistique de rentrée 2015-2016. Ouagadougou, Burkina Faso

CARRÉ Philippe., Les motifs d'engagement en formation, Contribution à un renouvellement des théories de la motivation en formation des adultes, Communication présentée au Colloque MENDRAS Henri. 1996, Éléments de sociologie, Armand Colin, Paris, 248 p

PAQUAY, Léopold. 1994, Vers un référentiel des compétences professionnelles de l'enseignant ? in Recherche et formation, n° 16.

PERRENOUD Philippe, 1994, Former les enseignants primaires dans le cadre des sciences de l'éducation : le projet genevois in Recherche et Formation, n°16, 39-60.

POUSSOGHO, N. Désiré. 2017, Analyse du dispositif d'enseignement apprentissage des écoles primaires de la ville de

Ouahigouya pour un meilleur développement des compétences des élèves, Science et technique, Lettres, Sciences sociales et humaines Vol. 33, n° 1 Janvier-juin

SAWADOGO Noufou, 2023, développement des compétences professionnelles des enseignants débutants du primaire au Burkina Faso : analyse de l'apport de la formation continue formelle, Thèse de doctorat unique, Université Norbert ZONGO SOMBIE Mohamed, 2014, Impact de la prolifération des établissements d'enseignement privé sur le développement de l'éducation : cas des écoles primaires privées de la commune de Bobo-Dioulasso, Mémoire CISU/ENAM Ouagadougou, 60p

TRAORE Thomas, 2000, l'enseignement primaire privé et la problématique de la formation des enseignants : cas de la ville de Bobo Dioulasso, mémoire IEPD ENS/UK, Koudougou, 110p

QUIVY Raymond, CAMPENHOUDT Luc Van 1995. Manuel de recherche en sciences sociales. 2e édition, Dunod, Paris, 287 p